

# DU JARDIN À L'ÉTANG



ÉVOLUTIONS DU DIALOGUE ENTRE FORME URBAINE  
ET ESPACES NATURELS



SCHÉMA DE  
COHÉRENCE  
TERRITORIALE

PORTRAIT DE TERRITOIRE

# POURQUOI UN PORTRAIT DE TERRITOIRE ?

Partager les enjeux de la coordination des politiques publiques.

Identifier les relations entre le territoire et ses voisins.

Comprendre les mécanismes internes au territoire.

Voir le territoire comme un tissage : tout est lié !

# COMMENT A-T-IL ÉTÉ RÉALISÉ ?

> Un temps d'immersion nécessaire

> Des temps d'échanges avec les élus communaux, intercommunaux, avec les associations et institutions du territoire

> Un travail de terrain affiné par la statistique et une approche documentaire.

# COMMENT LE LIRE ?

Le coeur de l'analyse : quatre clés de lecture, comme autant de portes d'entrée au diagnostic.

Un document annexe illustré, comprenant des données complémentaires.



Vous lisez actuellement ce document !

# QUATRE CLÉS DE LECTURE



LA BOURIANE COMME HÉRITAGE :  
DU SOL AUX ESPRITS



DU JARDIN À L'ÉTANG, ÉVOLUTIONS DU DIALOGUE  
ENTRE FORME URBAINE ET ESPACES NATURELS



ENTRE AQUITAINE ET OCCITANIE,  
DE LA « FRONTIÈRE VERTE » AU TRAIT D'UNION



L'INTENSITÉ DU LIEN SOCIAL FACE À  
LA MENACE D'UNE DÉVITALISATION DU  
TERRITOIRE

# UN TERRITOIRE- JARDIN

*Le Pays Bourian se définit, au-delà de son sol, par l'usage qui en est fait. Il tire pour partie son attractivité d'un cadre naturel perçu comme la promesse de calme, de quiétude. La « demande » de nature lui confère un certain attrait qui se ressent sur l'évolution des formes urbaines : le jardin, autrefois espace de cultures, s'est peu à peu transformé en une pièce de loisirs, de plus en plus déconnectée de l'espace public et parfois même, de l'environnement.*

## Des installations motivées par l'environnement

### Une dispersion historique des implantations bâties induite par la qualité des sols

L'histoire des installations humaines sur le Pays Bourian débute il y a bien longtemps ; on trouve ainsi des traces pré-historiques d'occupation humaine. Néanmoins, le territoire tel qu'on le connaît s'est formé beaucoup plus récemment. La fiche de synthèse « La Bouriane comme héritage » évoque ainsi le lien important entre les potentialités apportées par le sol et l'installation humaine sur le territoire.

La résultante en est une constellation formée de petits noyaux originellement agricoles et de noyaux de services davantage constitués.

C'est la richesse agronomique que les hameaux ont d'abord cherché à optimiser, s'installant en bord des espaces productifs, à proximité d'une source d'eau, au détriment des espaces acides et/ou calcaires, plus délicats à valoriser.

Les contraintes topographiques, la pré-existence ou l'apparition de voies de communication, ont ensuite formé le plan des bourgs et des hameaux. La forme urbaine est ainsi la résultante d'une relation avec les espaces agricoles et naturels du territoire. Elle doit être prise en compte en car les enjeux pour préserver la qualité des espaces publics ne sont pas les mêmes d'un bourg à l'autre.

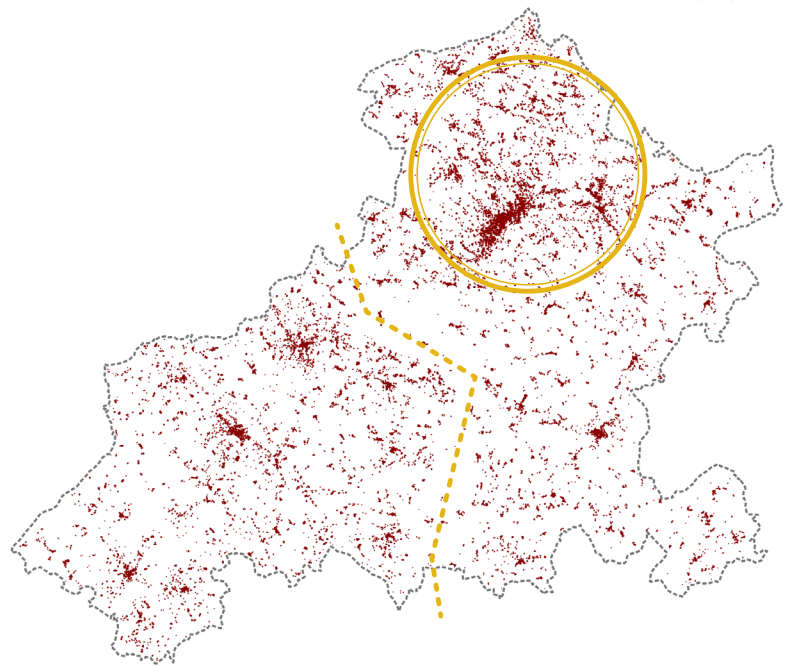
## Evolution des services écosystémiques des jardins

### Des implantations historiques compactes et en relation avec les espaces de culture.

Les constructions sont regroupées dans des bourgs, des ha-

Bâti en 2022

Source : Cadastre



meaux ou des écarts et les bâtis isolés sont rares.

Les fermes sont constituées de corps accolés ou très proches les uns des autres limitant l'emprise au sol.

### Isolement progressif du jardin

Si les constructions les plus anciennes étaient la plupart du temps directement attenantes aux espaces de cultures, les édifices plus récentes ont modifié cette logique. Les constructions individuelles récentes sont le plus souvent accompagnées d'un jardin, le plus souvent aménagé pour le loisir.

Le développement résidentiel récent traduit ainsi l'attrait pour une forme d'habitat individuel avec jardin. Les constructions sont souvent réalisées en dehors des espaces déjà urbanisés, sur des terres agricoles ou naturelles, afin de pouvoir délimiter autour d'elles un jardin généreux.

L'espace extérieur immédiat est de plus en plus privatisé à des fins individuelles. Là où s'étendaient des cours partagées, la clôture marque désormais des avant-jardins et des arrière-jardins. Le jardin se retrouve fréquemment délimité vis-à-vis de ce qui ne relève pas de la même propriété.

Transformation d'un jardin : transformation d'un espace cultivé, délimitation par une clôture végétale et construction d'une piscine

Saint-Cirq-Souillaguet en 2019 et en 1957 (IGN - remonter le temps)

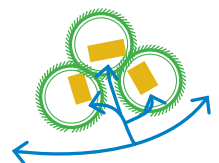


Singularisation de l'habitat et du jardin

Structure originelle



Individualisation et mise en réseau



## La clôture de la propriété, marqueur d'une évolution du rôle des jardins

Les limites sont ainsi souvent plus marquées entre l'espace privatif et l'espace public : la clôture est plus fréquente et parfois assez haute. Cette évolution est à la fois due à la standardisation des procédés de clôture et à une évolution culturelle : le renforcement de la propriété individuelle, tout particulièrement au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Les clôtures récentes sont souvent sans relation avec le contexte de la construction (de par le choix d'essences végétales ou de matériaux rapportés), qui contrastent avec le traitement des lisières de propriété plus anciennes (matériaux locaux, essences végétales locales). Par conséquent, ce sujet est assez central dans la réglementation locale des travaux, afin de mieux accorder privé et public. Le rôle de la clôture, dispositif de transition entre espace urbanisé et espace agricole ou naturel, est également d'assurer la continuité écologique.

## La demande de nature

### Des mutations foncières marquées par les ventes de maison du fait de plusieurs critères de recherche, pas nécessairement communs à tous les acquéreurs

Les transactions sur le territoire renforcent l'idée d'une « demande de nature ». On constate en effet que près de 86 % des valeurs immobilières échangées sur le territoire concernent des transactions incluant la vente d'une ou plusieurs maisons, pourvues donc d'un jardin.

Cette demande de nature est parfois révélatrice d'un fantasme, celui d'une campagne silencieuse, où les espaces ouverts auraient d'abord une vocation paysagère. L'augmentation des



Des clôtures mono-fonctionnelles en rupture avec la végétation endémique

Soucirac

conflits d'usage révèle ce quiproquo.

Au regard de la situation tendue des principaux noyaux urbains du territoire métropolitain, le Pays Bourrian représente un marché immobilier favorable pour l'acquisition de maisons. La dynamique constatée avant le covid est celle d'une baisse du coût des maisons. L'offre de biens aurait néanmoins été fortement réduite suite à la pandémie.

Le repérage des constructions existantes pouvant changer de destination sera un sujet d'intérêt pour les PLUi, afin d'entretenir la relation privilégiée entre le bâti existant et les espaces naturels, sans consommer davantage d'espace.

## Un parc de logements majoritairement individuels, interrogeant la fluidité des parcours résidentiels des ménages

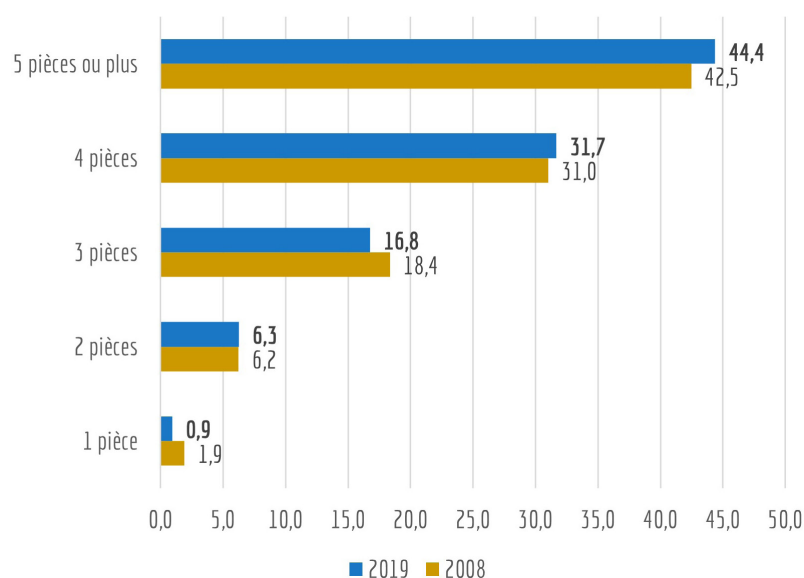
La demande de nature se traduit par ailleurs sur le territoire par le poids du parc de résidences secondaires, occasionnelles. Celles-ci représentent près de 22 % des logements du

### Partition entre espace public et privé



### Résidences principales selon la taille en 2019

Source : INSEE 2008-2019



territoire. Cette caractéristique vient modifier la capacité du parc à réagir pour loger les habitants de manière permanente, ainsi que le rythme de vie du territoire.

La faible fluidité des trajectoires résidentielles peut aussi s'expliquer par les caractéristiques du parc. Près de 91 % des logements du territoire sont des maisons. Gourdon regroupe la majorité de l'offre de logements collectifs du territoire. La faible quantité et le regroupement de l'offre de petits logements sur le territoire peut ainsi être un frein aux trajectoires résidentielles.

# LA TRANSFORMATION D'UNE INTERFACE

*En partie illustrée par la mue des espaces de jardin, la relation entre les espaces urbanisés et les espaces agricoles ou naturels se tend de plus en plus. L'inter-pénétration de ces espaces est de moins en moins lisible dans les opérations récentes, au profit d'une délimitation nette, en rupture avec la relation historique qu'entretient le territoire avec ses espaces de nature.*

## Des motifs paysagers en interface avec les espaces urbanisés du Pays Bourian

### Des lieux centraux dans la trame des bourgs

La relation entre espaces urbanisés et espaces agricoles ou naturels est entretenue de longue date. Ainsi, certains bourgs ou hameaux se sont développés autour d'un arbre, d'une haie, d'un couderc. Ces motifs sont petit à petit devenus des espaces de rencontre, d'une spatialité intéressante pour le quotidien et la vie du bourg. Parmi ces motifs ayant perduré, on peut penser à la place de l'eau dans le projet. En effet, si rare soit-elle du fait du substrat en grande partie calcaire sur le territoire, sa présence est d'autant plus notable dans l'espace public. Elle est souvent la raison-même de l'apparition du bourg ou du hameau.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la mise en eau de nouveaux bassins a conforté cette relation.

D'autres motifs, tels que les vergers et les jardins, qualifient l'interface entre espaces urbanisés et espaces non urbanisés.

Cette relation aux espaces de nature est intrinsèque à l'évolution des bourgs et des hameaux, que ce soit à l'échelle de l'ensemble du groupement bâti ou bien à l'échelle du bâti. Ainsi, les premières constructions étaient en relation directe avec l'espace agri-naturel environnant, bordées par des jardins minimaux voire ne comportant pas de jardin, ce qui peut désormais poser souci lors de la revente.

Les propriétés étaient plus rarement délimitées par des clôtures, exception faite des murs de soutènement en pierre sèche.

L'eau, vecteur d'installation humaine et marqueur de l'espace public



## L'évolution du traitement apporté aux lisières urbaines

### Des entrées de bourg modifiées par les travaux récents

La perception des bourgs et des hameaux a été peu à peu modifiée par les aménagements routiers ; de nombreux bourgs sont devenus des espaces de passage. La proximité de la route, qui était auparavant motif d'installation, est devenue parfois un repoussoir : on cherche à s'isoler par la clôture notamment du passage.

L'étalement linéaire le long des axes de circulation permet de faire un rapide inventaire des caractéristiques architecturales des périodes traversées. S'il permet ainsi de mettre en avant des façades anciennes, il exacerbe également la perception de constructions parfois peu soignées placées en entrée de ville sans guère d'effort d'intégration paysagère.

### Le développement de constructions isolées qui modifie la perception des espaces urbanisés

Faute de réglementation locale adaptée, on a pu observer, il y a plusieurs décennies, un phénomène de mitage de l'espace agricole et naturel. Des constructions isolées ont en effet été érigées en complète déconnexion des espaces urbanisés existants. Selon la topographie du terrain d'implantation, ces constructions peuvent être mises en avant sans pour autant que leur aspect extérieur soit soigné. La réalisation de travaux de terrassement peut avoir comme résultat l'aggravation de l'exposition d'une construction peu soignée.

Par ailleurs, l'ancienneté de la plupart des constructions des bourgs amène de nombreuses interrogations sur la qualité de l'aspect extérieur des constructions voisines. Souvent, faute de réglementation adaptée, les maisons construites le sont sans prise en compte des caractéristiques des constructions à proximité. Il en résulte un effet de « patchwork » au détriment de la continuité de l'espace public.

## Une interface en croissance

### Démultiplication des lisières urbaines

Le phénomène d'étalement linéaire, poussé à l'extrême, peut parfois aller jusqu'à la disparition de certaines coupures d'urbanisation. L'urbanité devient alors un obstacle net à la mobilité de certaines espèces animale.

L'étalement vient modifier la silhouette urbaine de certains bourgs ; certains édifices entrant en concurrence avec la flèche de l'église ou encore avec les teintes dominantes des façades

et toitures.

## Consommation d'espaces et artificialisation

Corollaire du développement des activités humaines, l'artificialisation des sols est majoritairement due à l'imperméabilisation des emprises bâties ainsi que des surfaces revêtues de l'espace privé et public : allées de garage, places de stationnement, chaussées, etc. En particulier, les opérations réalisées au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle avaient une forte propension à imperméabiliser les sols. Pour les années à venir, la limitation de ce phénomène et sa résorption sur certains secteurs sont autant d'objectifs à atteindre, afin de limiter les atteintes du territoire à la biodiversité et à l'écoulement des eaux.

La recherche de nature a engendré un développement éparpillé des espaces résidentiels. Ceux-ci viennent parfois miter l'espace de travail agricole, et ainsi, compliquer la possibilité d'une exploitation pérenne par l'agriculture. Ces installations autorisées ont pu renforcer l'idée que l'aménagement du territoire avait pour seule vocation d'accompagner les constructions humaines. Les textes de lois des dernières années et la prise de conscience globale de l'impact de nos activités sur l'environnement ont modifié le rôle et la perception des documents d'urbanisme. Ceux-ci ont désormais une visée bien plus globale, afin de mettre en accord nos activités et la sensibilité des milieux.

Le SCoT et les PLUi doivent s'inscrire dans une gestion économe des sols, et programmer la réduction de la consommation foncière.

### Constructions aux abords de Gourdon



Relation directe entre le bâti ancien et les espaces de nature



# UN TERRITOIRE DE FAIBLE DENSITÉ MIS A L'ÉPREUVE

*L'essaimage progressif des installations humaines a construit un paysage de faible densité humaine, où l'habitat est groupé au sein de petites unités bâties, et plus rarement, dans des bourgs constitués. La dispersion des habitants entraîne un certain nombre de problématiques d'aménagement, à l'heure où nous vivons tous en réseaux.*

## Des relations permises par la voiture

### Un mode de déplacement dominant

Le recours massif à la voiture s'explique par la distance permettant d'accéder aux services de proximité ainsi qu'à l'emploi. Le territoire ne dispose actuellement pas d'une offre alternative de transports pouvant concurrencer le déplacement individuel. Cet état de fait, peu à peu instauré dans un contexte d'accès aisé à l'énergie, impliquera une possible précarisation des habitants à mesure de l'augmentation du coût de l'énergie.

Cette dépendance a induit un fort taux d'équipement des ménages ; près de 90 % des ménages disposant d'au moins un véhicule. Un peu moins de la moitié des ménages possèdent deux voitures ou plus, ce qui reflète la faiblesse des alternatives pour des ménages actifs.

La place de la voiture pèse sur le bilan carbone du territoire : près de 28 % de la consommation énergétique est allouée au déplacement des personnes. Développer les alternatives et rapprocher services, emplois et habitat permettrait de réduire l'impact carbone du territoire et maintenir l'accessibilité financière des transports sur le territoire.

## L'effort de rationalisation de la gestion des ressources

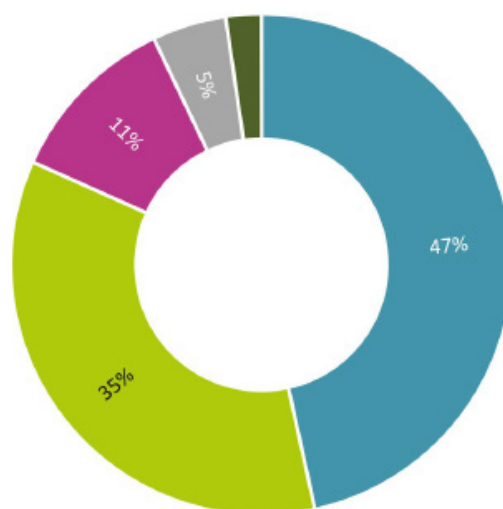
### Des extensions linéaires qui tendent les réseaux urbains

Le développement de l'habitat sur le territoire du Pays Bourian s'est souvent traduit par un étalement linéaire, peu économe en foncier et peu rentable du point de vue de l'évolution démographique et économique du territoire : le territoire gagne

Répartition des consommations par secteur sur le territoire du SCoT Bourian en 2017

Sources : Bilan Carbone© Territoire & Diagnostic Énergétique de Cazals Salviac et de Quercy Bouriane

■ Transport ■ Résidentiel ■ Tertiaire ■ Agriculture ■ Industrie

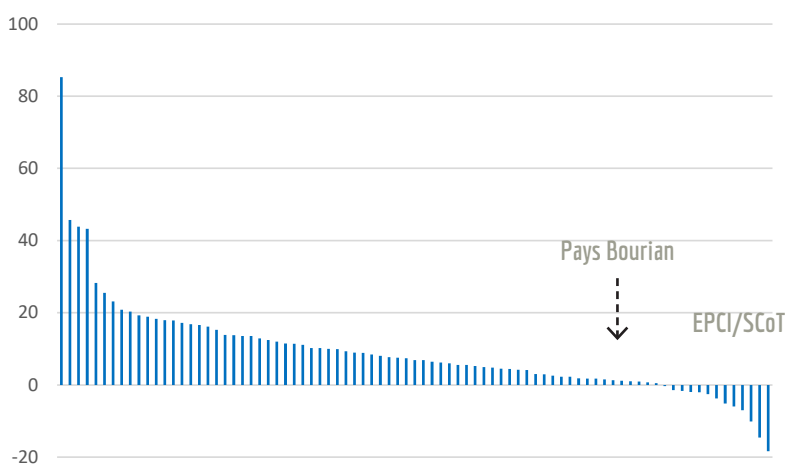


actuellement un ménage ou un emploi par hectare artificialisé. Cette statistique le place parmi les territoires les moins sobres en foncier de la Région Occitanie. Ce mode d'aménagement est par ailleurs coûteux étant donné le faible nombre de bénéficiaires des extensions de réseaux réalisées.

La densification de l'habitat et des espaces d'accueil économiques, de même que la renaturation d'anciens sites naturels altérés, sont autant de leviers pour améliorer la sobriété foncière du territoire.

Nb ménage / emploi gagné par ha artificialisé, par SCoT (ou EPCI en l'absence de SCoT) entre 2010 et 2020

Source : CEREMA 2010-2020



La planification doit intégrer la capacité d'accueil du territoire et considérer en particulier la capacité d'acheminement d'eau potable pour les logements qu'elle projette. Les ressources stratégiques en eau potable sont extérieures au territoire ; l'augmentation des prélèvements impliquera d'augmenter la dette du territoire vis-à-vis de ses voisins.

Sur ce « territoire-constellation » où l'urbanisation est dispersée, l'optimisation des infrastructures est également un sujet d'importance pour les années à venir, face au vieillissement

sement de certains réseaux, au coût des opérations de réhabilitation des réseaux ainsi qu'à la réduction des besoins dans certains secteurs.

Globalement, l'extension des réseaux ne pouvant être infinie, l'optimisation de la trame existante et des alternatives isolées au raccordement devront être discutées. En particulier, la production locale pourra être considérée afin de répondre à la difficulté de raccorder/développer les réseaux (énergétique, eau, alimentaire, etc.).

Enfin, dans une perspective de sécurité face à l'exposition aux risques augmentés par le changement climatique (canicule, feux de forêt), la dispersion de l'habitat doit être prise en compte afin de définir une réponse adaptée.

## Un territoire en capacité d'autonomie d'alimentaire sur de nombreux postes

La production du territoire est essentiellement tournée vers l'animal, du fourrage à la pâture. Ponctuellement, quelques terres sont attribuées à d'autres orientations techniques, telles que les fruits et légumes, les cultures. D'un point de vue théorique, le Pays Bourrian serait en mesure de répondre à ses besoins alimentaires de consommation. C'est sans compter le fait qu'une partie importante de la production n'est pas consommée sur place et qu'il faut donc importer des biens pour nourrir les habitants du territoire.

La production locale est reconnue pour ses externalités environnementales : elle est souvent extensive, permet l'entretien de haies, de prairies et rend possible le stockage de carbone sur le territoire. Sa déprise interroge la possibilité pour le territoire de consolider l'accès à une production alimentaire à des fins de consommation locale.

## Un parc bâti dispersé face à la menace de son obsolescence

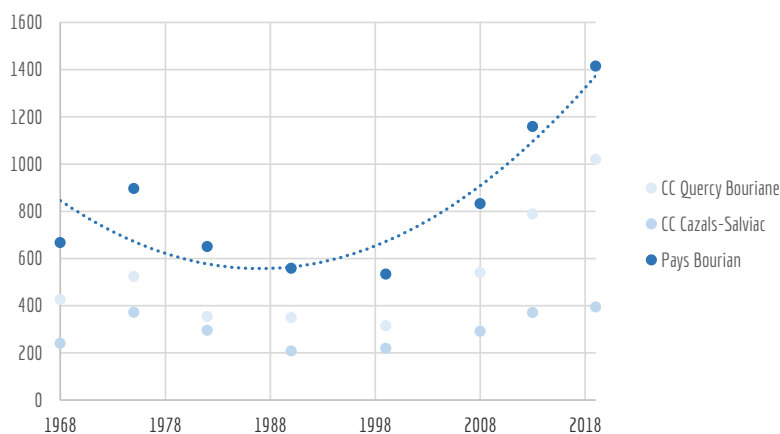
### Un parc ancien marqué par la vacance des logements

La dispersion historique du bâti est le résultat de la valorisation du sol par les activités humaines. De plus en plus détachées du sol, ces activités se sont éloignées des constructions les plus anciennes qui souffrent désormais d'une problématique de vacance. Ainsi, près de 30 % du parc de résidences principales ont été construites avant 1945, plus précisément avant même le XX<sup>e</sup> siècle, étant donné que peu de constructions ont été réalisées entre 1919 et 1945.

Le réemploi de ces ressources est une question posée au territoire.

## Evolution de la vacance des logements

Source : INSEE 1968-2019



La vacance des logements connaît une forte augmentation depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle : le nombre de logements vacants a plus que doublé en une vingtaine d'années, symptôme d'une inadéquation du bâti ancien à la demande en logements actuelle.

La vacance est toutefois hétérogène : elle est focalisée sur quelques communes et quelques secteurs. Le centre ancien de Gourdon représente une proportion importante du parc de logements vacants

## Une proportion non négligeable de logements au confort sommaire

L'ancienneté des logements du territoire a pour conséquence un certain inconfort. Environ 12 % des logements du parc privé auraient un état général médiocre, voire très médiocre ou n'auraient pas de baignoire / douche / WC.

30 % des logements vacants du territoire seraient concernés par une telle situation.





## Un important poste de dépense énergétique sur le territoire

Le bilan carbone du territoire met en avant l'importance des résidences dans la consommation énergétique du Pays Bourriannais. Ainsi, près de 35 % de la consommation énergétique est due à la construction et au chauffage des logements du territoire.

Les logements de performance énergétique E, F ou G représentent près de la moitié du parc : ainsi, près de la moitié des logements ne pourront être loués en l'état à partir de 2034.

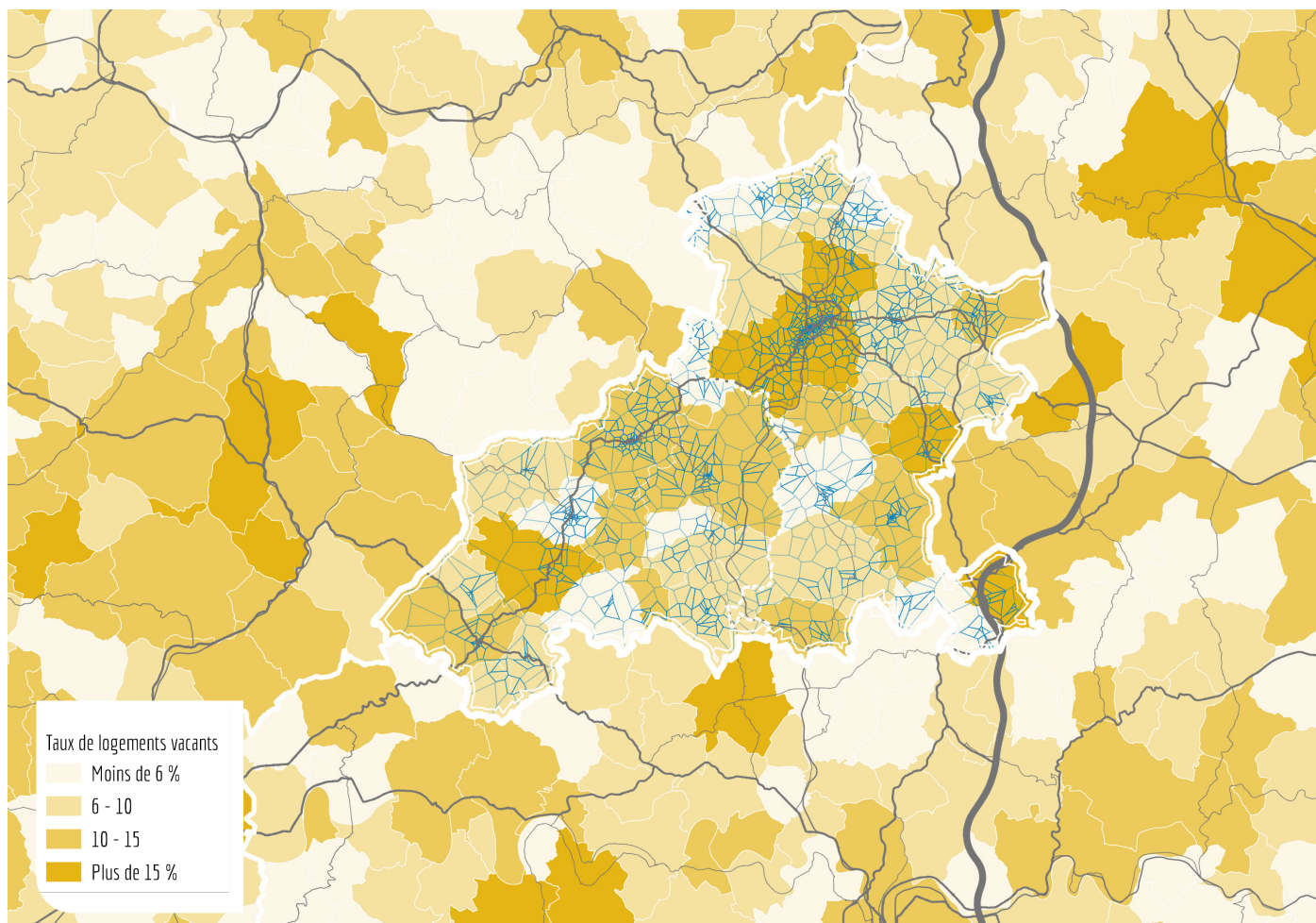
## Une dynamique de réhabilitation en cours

Face à la multiplicité des enjeux relatifs à la réhabilitation du parc bâti (patrimoniaux, énergétiques, démographiques, économiques, etc.), une dynamique nationale est enclenchée. Localement, les aides pour l'Etat sont mobilisées, des réflexions sont en cours pour réaliser des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat.

Le Pôle d'Excellence Territorial et Rural a identifié un besoin de 30 à 40 dossiers de réhabilitation par an, afin de travailler l'autonomie, la précarité énergétique, l'habitat indigne.

Un important phénomène de vacance des logements

Source : INSEE 2019



# ENJEUX

## UN TERRITOIRE-JARDIN

- La préservation de la fonctionnalité du sol
- La qualité des terrassements dans les secteurs pentus et le respect du sol
  - La qualité des haies
    - L'intégration des haies au contexte végétal
    - Le rôle nourricier des jardins
  - L'intégration paysagère des dispositifs de clôture
    - Le rôle écologique des clôtures
  - La maîtrise de l'étalement linéaire et du mitage
- Le rôle des espaces de nature dans les opérations de logement de demain
- La cohérence entre le développement urbain et les infrastructures routières
- La rationalisation de l'implantation des constructions et activités au regard des services et équipements proposés

## LA TRANSFORMATION D'UNE INTERFACE

- La préservation des espaces de rencontre existants et des motifs naturels (murets, coudercs, etc)
- La limitation de l'artificialisation des sols, de l'étalement linéaire des espaces urbanisés et du mitage
  - L'activation de gisements fonciers au sein des espaces déjà urbanisés
  - L'articulation de l'espace public autour d'espaces naturels structurants

## UN TERRITOIRE DE FAIBLE DENSITÉ MIS À L'ÉPREUVE

- L'accessibilité financière de l'offre de transport
- La définition d'une stratégie de mobilités à l'échelle du Pays, en lien avec les objectifs régionaux
  - Le développement d'une offre de mobilités alternatives à l'auto-solisme
    - L'itinérance de certains services
  - La prise en compte du risque d'incendie de forêt
  - L'accompagnement de la transition alimentaire
    - Le soutien aux activités agricoles
    - L'organisation des circuits courts alimentaires
- Le positionnement du territoire sur la mesure de la fréquentation touristique au regard de ses aménités
  - La maîtrise de la consommation énergétique du territoire
  - L'accompagnement de la production énergétique d'origine renouvelable sur le territoire
    - La poursuite de l'action de reprise du parc bâti
    - L'amélioration de la qualité du parc locatif privé
    - L'intégration de l'habitat alternatif dans la planification réglementaire

# & ENVIRONNEMENT

L'intégration paysagère des projets de maison

Anticiper le renouvellement pour éviter des coûts plus importants

La maîtrise du développement urbain, en particulier au contact des secteurs remarquables pour le paysage et la biodiversité

La requalification des entrées de ville de Gourdon et du Vigan, et plus globalement, la maîtrise du développement urbain et de sa qualité architecturale

La reconquête des sites et sols pollués (production ENR, par exemple).

La vérification des potentialités de reconquête des zones d'activités avant la création de nouvelles

- La réduction du besoin de déplacements et ses impacts : formes urbaines, vitalité des centres-bourgs, télétravail et tiers-lieux, développement des vélos à assistances électriques et itinéraires cyclables sécurisés, soutien à l'essor du co-voiturage, développement des véhicules électriques et au biogaz, etc.

- Contrôler l'urbanisation aux abords des infrastructures bruyantes : A20, RD704, RD820 et voie ferrée

- La promotion des modes de déplacements durables (par exemple, les stations multimodales)

- Les pratiques agroécologiques pour renforcer la résilience des exploitations agricoles

- La conciliation entre activité agricole et développement du territoire

- La diversification des activités agricoles : Production d'énergie renouvelable comme la méthanisation, développement des circuits courts, camping à la ferme, etc

- L'évolution des pratiques agricoles : renforcer le stockage de carbone dans les sols, développer l'agroforesterie et la plantation de haies, réduire les intrants, proposer une agriculture extensive pour des produits de qualité

- Le soutien à une alimentation de proximité.

- La vulnérabilité du territoire face aux risques de catastrophes naturelles

- Prendre en compte la structure du réseau pour faire face à l'augmentation de la population (dimensionnement) ;

- Assurer un développement compatible avec les capacités de la ressource en eau, en quantité et en qualité et les capacités épuratoires des milieux. Prendre en compte l'impact des populations estivales ;

- Généraliser l'utilisation rationnelle et économe de l'eau (récupération d'eau de pluie par exemple) ;

- Redensifier le centre-bourg pour limiter l'extension des réseaux ;

- Développer une stratégie de gestion intégrée de la ressource en eau.

- La qualité architecturale de la rénovation énergétique des bâtiments

- L'utilisation de matériaux de construction produits sur le territoire ;

- L'encadrement du développement des énergies renouvelables sur le territoire, pouvant impacter les paysages et la biodiversité

*La faible densité est souvent définie par l'observation isolée de groupements bâtis de petite taille, distants les uns des autres. Cette analyse, bien qu'entendue, réduit le sujet de l'organisation du territoire à une logique de clusters anthropisés par la présence de logements. Plutôt que de se focaliser sur la dispersion du bâti, héritée des siècles derniers, nous proposons davantage une lecture de cette organisation par les relations entre les constructions et les sols non artificialisés.*

*Ces relations ont évolué au cours des derniers siècles et plus intensément, ces dernières décennies. Le rapport à l'espace public s'est peu à peu transformé : les sols vivants font encore figure d'espaces de rencontre dans bon nombre de bourgs mais leurs fonctions écosystémiques se sont petit à petit réduites.*

*Il s'agit de détailler comment ont évolué les implantations humaines et de montrer les implications de cette faible densité sur l'autonomie des habitants.*

**Et pour plus de compléments illustrés,  
consultez les annexes cartographiques et statistiques !**

Cittànova